

"Que MM. E. Ducharme et L.-A. Ouimet, actuellement percepteurs à commission, soient nommés hussiers-inspecteurs avec un salaire de \$900 chacun.

"Que M. S.-H. Lamarre, l'un des recors, soit nommé percepteur de taxes d'eau et que M. W.-A. Adhémar soit, à cause de son grand âge relevé de ses devoirs d'inspecteur et qu'il demeure au service du département à titre de recors.

"Que le ci-devant percepteur Marcotte, du département des taxes d'eau, soit remplacé par M. Eugène Payette, 123 avenue Laval.

"Que MM. Trempe, Kearns et Robillard soient engagés, à raison de \$2.00 par jour, au Bureau des Expropriations pour aider au travail des expropriations en voie d'exécution, jusqu'à ce que ce travail soit terminé, et il est entendu que si des vacances se produisent dans le service permanent, ils seront de préférence appelés à remplir ces vacances s'ils donnent satisfaction dans leur emploi temporaire.

"Qu'enfin tous les percepteurs de l'extérieur, y compris les clerks de marchés soient tenus de fournir des garanties jusqu'au montant de \$2,000 chacun, sur les compagnies qu'acceptera la Commission des Finances.

S.-D. VALLIÈRES,
L.-A. LAPOINTE."

Résolu: Que ce rapport soit adopté.

22. Le trésorier de la Ville fait rapport qu'il s'est abstenu d'assigner une charge quelconque à M. E. Bourgouin que la Commission, à sa dernière assemblée, a nommé percepteur, attendu que le certificat de son médecin ne garantit pas que M. Bourgouin pourra remplir ces fonctions.

Résolu: De révoquer la résolution adoptée le 18 mars et nommant M. Bourgouin.

23. Le trésorier de la Ville fait rapport qu'il a déposé dans le casier portant le No. 1566 de la voûte de la Royal Trust Co. les débiteures de Westmount, de Sainte-Cunégonde et de Saint-Henri.

Déposé aux archives.

24. Le trésorier de la Ville fait rapport que la Banque de Montréal a chargé au compte de la Ville le montant de la défalcation de l'ex-paiement Hamel, soit \$9,985.30.

Résolu: De prier le trésorier de la Ville de notifier la Banque de porter crédit montant au crédit de la Ville de Montréal pour la raison que le cheque présenté par Hamel était forgé.

25. Les avocats de la Ville font rapport qu'un jugement a été prononcé par la Cour Supérieure dans la cause de la Ville vs The M. S. R. Company, re le pourcentage dû par ladite compagnie depuis 1897, tel que le réclamait la Ville, sur les recettes réalisées par ladite compagnie au-delà des limites de la Ville.

Déposé aux archives.

26. Le surintendant du service des alarmes d'incendie représente à la Commission l'urgence d'établir un appareil de sauvetage dans la tour de l'Hôtel de Ville.

Renvoyé à la sous-commission de l'Hôtel de Ville.

27. Soumis un rapport de l'assistant-trésorier et de l'assistant contrôleur contenant les conclusions de l'examen qu'ils ont fait subir aux aspirants à différents emplois dans le service civique.

Déposé aux archives.

Ajournement.

RÉNE BAUSET,
Secrétaire.

Compte rendu de l'assemblée du 28 mars (assemblée ajournée).

Sont présents: MM. les échevins Vallières, président, Ekers, Lapointe, DeSerres et Payette.

—Soumis un rapport de la Commission de la Voirie demandant une somme de \$20,000 pour l'enlèvement de la neige des rues de la Ville.

Résolu: De concourir jusqu'au montant de \$5,000 et de prendre cet argent sur la réserve, mais sujet à l'approbation des avocats de la Ville.

—Soumis un autre rapport de la Commission de la Voirie demandant \$225 pour aider la municipalité de Sainte-Cunégonde à payer les frais d'un gardien à la traverse à niveau de la rue Dominion.

Résolu: De concourir pourvu qu'il soit entendu que la Ville ne soit responsable d'aucun dommage envers qui que ce soit en rapport avec cette traverse et le tout sujet à la décision de la Commission des Chemins de fer.

Il est alors

Résolu: Que la nomination faite le 25 du courant de MM.

"That E. Ducharme and L. A. Ouimet, at present Collectors on Commission be appointed Inspecting Bailiffs at salaries of \$900 each.

"That S. H. Lamarre, one of the recors be made Collector of Water Rates and that W. A. Adhémar be relieved of his duties as Inspector for which his age incapacitates him, but that he be retained as a recor.

"That Marcotte, the late Collector of Water rates, be replaced by Eugène Payette, 123 Laval Avenue.

"That Messrs. Trempe, Kearns and Robillard be engaged at \$2.00 each per day to assist in the Expropriation Department till the work of pending expropriations is done, with the understanding that if vacancies arise in the permanent staff they will have the preference of appointment if they show themselves to be desirable employees.

"And finally that all outside collectors, including market clerks, be required to furnish the guarantee bond of such companies as the Finance Committee may select to the extent of \$2,000 each.

S. D. VALLIÈRES,
L. A. LAPOINTE."

Resolved: That the same be received and adopted.

22. The City Treasurer reported that he had deferred assigning any duties to Mr. E. Bourgouin appointed collector at last meeting, inasmuch as the medical certificate furnished by him did not give the assurance of his being capable of performing the duties of that position.

Resolved: That the resolution appointing Mr. Bourgouin adopted on the 18th March be hereby repealed.

23. The City Treasurer reported that he had deposited the Westmount, St. Cunégonde and St. Henry bonds in box 1506 of the safety deposit vault of the Royal Trust Co. for safe keeping.

Filed of record.

24. The City Treasurer reported that Bank of Montreal had charged the City with the amount of \$9,985.30 being the amount of the defalcation of D. A. Hamel, ex paymaster.

Resolved: To instruct the City Treasurer to notify the bank to credit the City of Montreal with said amount inasmuch as the cheque presented by Hamel was a forgery.

25. The City Attorneys reported that judgment had been rendered by Supreme Court in the case of the City vs. the M. S. R. Co. Company, concerning the percentage due by the Company since 1897 upon fares collected outside of the City upholding the contentions of the City.

Filed of record.

26. The Superintendent of the Fire Alarm Department urged upon the Committee the necessity of a fire escape on the tower of the City Hall.

Referred to the sub-committee re City Hall Building.

27. Submitted and read a report from the Assistant Treasurer and Assistant Comptroller on the result of examinations undergone by applicants for different positions.

Filed of record.

RENE BAUSET,
Secrétaire.

Report of adjourned meeting held 28th March.

Present: Ald. Vallières, chairman, Ekers, Lapointe, DeSerres and Payette.

—A report from the Road Committee was submitted asking for an appropriation of \$20,000 for snow removal.

Resolved: To concur therein up to \$5,000, and to take that money out of the reserve fund, subject, however, to the approval of the City Attorneys.

—Another report from the same Committee was submitted, asking for \$225 to help the municipality of Ste. Cunégonde pay the cost of a guardian at Dominion street level crossing.

Resolved: To concur, provided it be understood that the City will not be responsible for any damage resulting from that crossing; the whole, however, subject to the decision of the Railway Committee.

It was then

Resolved: That the appointment made the 25th instant